

SYSTÈME DE PLANCHER THERMOPRÉDALLE®

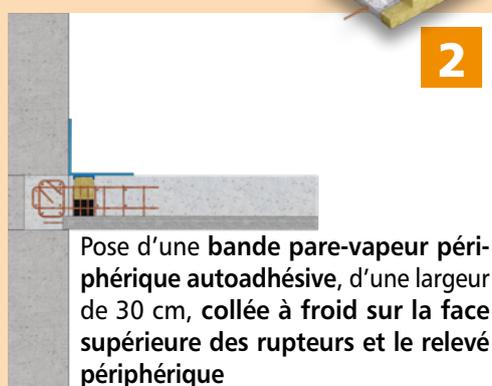
NOTICE DE RÉALISATION DE L'ÉTANCHÉITE ET DE L'ISOLATION



Ce qui change

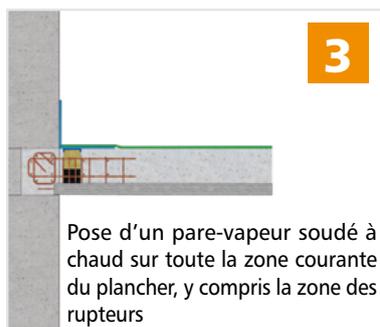


A la fin de l'étape Gros-Cœuvre, pose de l'enduit d'imprégnation à froid sur la surface du plancher (hors rupteurs) + relevé périphérique



Pose d'une bande pare-vapeur périphérique autoadhésive, d'une largeur de 30 cm, collée à froid sur la face supérieure des rupteurs et le relevé périphérique

Ce qui ne change pas



Pose d'un pare-vapeur soudé à chaud sur toute la zone courante du plancher, y compris la zone des rupteurs



Pose d'une équerre de pare-vapeur à remonter de 6 cm au dessus du niveau de l'isolant



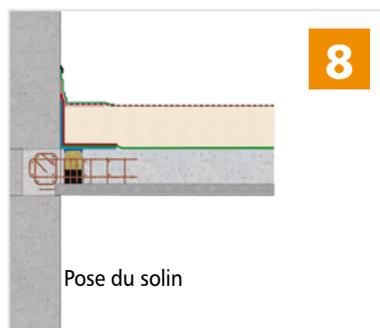
Pose de l'isolant thermique



Mise en œuvre de la première couche d'étanchéité soudée à chaud en zone courante et sur le relevé périphérique



Mise en œuvre de la deuxième couche d'étanchéité soudée à chaud en zone courante et sur le relevé périphérique



Pose du solin



Pose du doublage intérieur

Dispositions conformes au CPT N°3794 « Règles de conception des toitures-terrasses, balcons et coursives étanchés sur éléments porteurs en maçonnerie munis de procédés de rupteurs de ponts thermiques faisant l'objet d'un avis technique ». En cas de dalle sur plots veillez à ne pas faire reposer les plots sur les rupteurs ThermoPrédalle®, un solin porte dalle sous Avis Technique pourra être mis en œuvre.